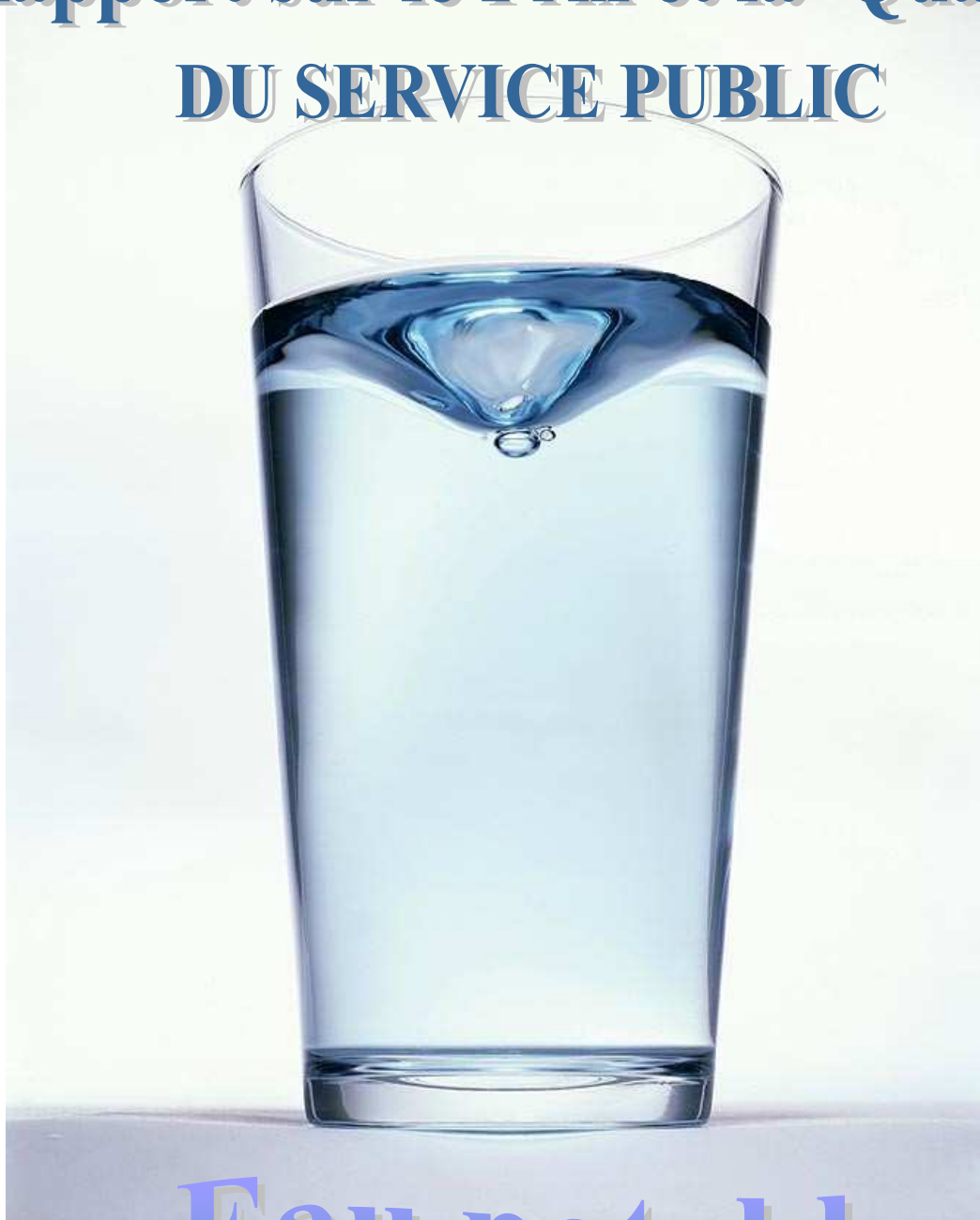


Rapport selon le décret et l'arrêté du 2 mai 2007

Rapport sur le Prix et la Qualité DU SERVICE PUBLIC



Eau potable

SMAEP 4B -- Distribution

Année 2014

SOMMAIRE

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	3
1) Organisation administrative du service	3
2) Estimation de la population desservie	3
3) Conditions d'exploitation du service	4
4) Prestations assurées dans le cadre du service	4
5) Ressource en eau.....	5
6) Nombre d'abonnements.....	6
7) Bilan des volumes sur le territoire syndical.....	7
8) Consommation par commune	7
9) Longueur du réseau	8
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	9
10) Tarifs en vigueur	9
11) Prix du service d'eau potable	9
12) La Facture d'eau (1).....	10
13) La Facture d'eau (2).....	11
14) La Facture d'eau (3).....	12
15) La Facture d'eau (4).....	13
16) La Facture d'eau (5).....	14
17) La Facture de l'eau (6).....	15
18) La Facture de l'eau (7).....	16
19) Recettes d'Exploitation	17
INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE	18
20) Qualité de l'eau.....	18
21) Protection des ressources en eau.....	19
22) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau.....	19
23) Performance du réseau	19
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	21
24) Travaux réalisés au cours de l'exercice.....	21
25) Etat de la dette	21
26) Amortissements réalisés.....	21

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1) Organisation administrative du service

Le SMAEP 4B, créé par arrêté préfectoral en juin 1986, avait pour vocation la production d'eau potable, la mise en charge jusqu'aux installations de distribution propres à chaque collectivité membre et l'achat d'eau potable aux collectivités extérieures. A l'origine, le syndicat regroupait 12 collectivités pour un total de 39 communes.

Par arrêté du 04 août 2010, les statuts du syndicat ont été modifiés notamment avec la prise de compétences à la carte comme : la défense incendie, l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif et la gestion hydraulique.

Aujourd'hui, ce sont 47 collectivités représentant 68 communes qui forment le SMAEP 4B.

La gestion administrative du syndicat est assurée par un Comité Syndical. Chaque collectivité y est représentée de la manière suivante : un délégué titulaire et un délégué suppléant, et ce, par tranche entamée de 500 abonnés.

Ainsi, les compétences exercées par le syndicat au cours de l'année 2014 sont les suivantes :

La Production d'eau potable ;

La Distribution d'eau potable ;

La Défense Incendie ;

L'assainissement non collectif

L'assainissement collectif

Le présent rapport a pour but de présenter le fonctionnement du service de distribution d'eau potable au cours de l'exercice 2014. Celui-ci concerne uniquement 44 communes qui sont les suivantes :

- | | |
|-------------------------------------------|----------------------------------------|
| - Ardilleux | - Maisonnay |
| - Asnières en Poitou | - Marigny |
| - Aubigné | - Mazières sur Béronne |
| - Belleville | - Paizay le Chapt |
| - Boisserolles | - Paizay le Tort |
| - Brieuil-sur-Chizé | - Périgné |
| - Brioux-sur-Boutonne | - Pouffonds |
| - Brûlain | - Prissé la Charrière |
| - Celles-sur-Belle (Montigné et Verrines) | - Saint-Etienne-la-cigogne |
| - Chail | - Saint Génard |
| - Chizé | - Saint-Martin-les-Melle (Negressauve) |
| - Couture d'Argenson | - Saint-Médard |
| - Crézières | - Saint Romans des Champs |
| - Ensigné | - Saint-Romans-les-Melle |
| - Fors | - Secondigné-sur-Belle |
| - Juillé | - Sompt |
| - Juscorps | - Séigné |
| - La Bataille | - Tillou |
| - Le Vert | - Vernoux-sur-Boutonne |
| - Les Alleuds | - Villefollet |
| - Les Fosses | - Villiers-en-Bois. |
| - Lusseray | - Villiers-sur-Chizé |
| | - |

2) Estimation de la population desservie

Nombres d'habitants : **16 981 (population en vigueur au 01/01/2015)**

Nombre de compteurs : **8 867**

3) Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage et divisé en deux territoires. Cette configuration est due à la présence de deux contrats d'affermage pré-existants avant la création de ce service.

Territoire de Distribution-Ouest :

Le délégataire est la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2003. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2014.

Les principaux avenants au contrat sont les suivants :

Avenant n°	Date	Objet
1	23/12/2008	Mise en œuvre de module radio sur les compteurs clients
2	26/02/2010	Intégration commune Belleville Boisserolles St Etienne la Cigogne et Le Vert Arrêt station pompage Availles sur Chizé
3	24/12/2010	Intégration du territoire de Prissé la Charrière

Territoire de Distribution-Centre:

Le délégataire était la société VEOLIA Eau en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1er janvier 2001. La durée du contrat était de 12 ans. Il a pris fin au 31 décembre 2012.

Le syndicat a repris au 1er janvier 2013, la gestion du service d'eau en régie directe.

4) Prestations assurées dans le cadre du service

Sur le territoire Ouest, les prestations confiées à la SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	Application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, facturation, traitement des doléances clientèle
Mise en service	Des branchements
Entretien	De l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	Des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement
Prestations particulières	Entretien des points de distribution publics

Sur ce même territoire, la collectivité prend en charge :

Renouvellement	des branchements particuliers, des canalisations, des ouvrages de traitement captages, des ouvrages de stockage,... .
Travaux neufs	d'extensions de réseau, de dévoiement des réseaux.

Sur le territoire Centre, les prestations listées au-dessus sont toutes assurées par les services du syndicat en régie directe.

5) Ressource en eau

a) Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal (m3/h)	Prélèvement 2013 (m3)	Prélèvement 2014 (m3)	Variation (%)
CHIZE / Pré de la Rivière: (Puits)	117	112 433	116 237	3,38
CHIZE / Pré de la Rivière: (Forage)	130	192 400	206 462	7,31
Total des prélèvements (m3)		304 833	322 699	5,86

Ces deux captages, sont gérés par la distribution de l'eau car ils sont intégrés dans le contrat d'affermage de distribution de la SAUR et ont été transférés à la production à la fin de l'année 2014.

b) Importations d'eau

Import depuis	compteurs	Importés en 2013 (m3)	Importés en 2014 (m3)	Variation (%)
SMAEP 4B-Production	Belleville Boisseroles	52 276	48 042	-8,10%
SMAEP 4B-La RESE	Le Vert	8 054	6 784	-15,77%
SMAEP 4B-Sources du Perrault	Les Sanguinières	13 377	14 909	11,45%
SMAEP 4B- Production	Prissé	45 627	45 007	-1,36%
SMAEP 4B- Production	La Touche	54 079	42 290	-21,80%
SMAEP 4B- Production	Belle et Boutonne	441 500	404 916	-8,29%
SMAEP 4B- Sertad	Negressauve	9 227	6 576	-28,73%
SMAEP 4B- Production	ARDILLEUX	17 115	18 688	9,19%
SMAEP 4B- Production	COUTURE D'ARGENSON	33 144	26 116	-21,20%
SMAEP 4B- Production	LES ALLEUDS	21 122	17 373	-17,75%
SMAEP 4B- Production	MAISONNAY	16 137	15 073	-6,59%
SMAEP 4B- Production	MARCILLE	209 033	205 810	-1,54%
SMAEP 4B- Production	PAIZAY LE CHAPT	24 069	20 120	-16,41%
SMAEP 4B- Production	TILLOU	37 187	28 837	-22,45%
Total		981 947	900 541	-8,29%

Les valeurs en italiques ne font pas parties des chiffres 2013 du SMAEP 4B mais elles permettent de comparer l'évolution entre les deux années.

c) Exportations

Export vers	Exportés en 2013 (m3)	Exportés en 2014 (m3)	Variation (%)
Export vers SMAEP 4B Production	420	9 095	2065,48%
Export vers LAMBON	5 389	6 262	16,20%
Export vers MELLE	76	147	93,42%
Export vers St Léger de la Martiniere	2 387	2 484	4,06%
Total	8 272	17 988	117,46%

L'augmentation des volumes exportés est principalement due à l'augmentation de l'export vers la cuve des Renfermis. Ce volume s'explique par la remise en fonctionnement de la conduite de secours depuis le réservoir du Cebas vers la cuve des Renfermis afin de laisser le passage d'un volume sanitaire de renouvellement de l'eau.

d) Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production (m3/j)	Production 2013 (m3)	Production 2014 (m3)	Variation	Observations
CHIZE/ Pré de la Rivière ancien: Le Puits	2 800	303 393	321 155	5,85%	1544 m3 ont été utilisés pour la chloration
CHIZE/ Pré de la Rivière nouveau: Le Forage	3 120				
Total		303 393	321 155	5,85%	

6) Nombre d'abonnements

Abonnements	2012	2013	2014	Variation
Nombre d'abonnés domestiques	6 442	8 568	8 867	3,49%
Nombre d'abonnés non domestiques	1	1	1	0,00%
Nombre total d'abonnements	6 443	8 569	8 868	3,49%

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L.213-10-3 du code de l'environnement.

Répartition des abonnés par commune

Commune	2013	2014	Variation
Belleville	72	72	0,00 %
Boisserolles	39	39	0,00 %
Brulain	340	338	-0,59 %
Chizé	431	425	-1,39 %
Fors	785	783	-0,25 %
Les Fosses	214	214	0,00 %
Juscorps	160	160	0,00 %
Marigny	416	399	-4,09 %
Prissé la Charrière	315	317	0,63 %
St Etienne la Cigogne	92	92	0,00 %
St Romans des Champs	95	96	1,05 %
Le Vert	85	84	-1,18 %
Villiers en Bois	83	83	0,00 %
Les Alleuds		181	#DIV/0!
Ardilleux	101	98	-2,97 %
Asnières en Poitou	123	118	-4,07 %
Aubigné	135	129	-4,44 %
La Bataille	59	59	0,00 %
Brieuil sur chizé	39	39	0,00 %
Brioux sur Boutonne	874	849	-2,86 %
Chail	258	256	-0,78 %
Couture d'argenson		263	#DIV/0!
Crézières	40	40	0,00 %
Ensigné	176	170	-3,41 %
Juillé	52	51	-1,92 %
Lusseray	98	95	-3,06 %
Maisonnay	139	136	-2,16 %
Mazières sur Béronne	231	227	-1,73 %
Montigné	121	121	0,00 %
Paizay le Chapt	189	180	-4,76 %
Paizay le Tort	264	260	-1,52 %
Périgné	495	492	-0,61 %
Pouffonds	218	211	-3,21 %
Saint Génard	195	192	-1,54 %
Saint Martin les Melle	12	12	0,00 %
Saint Médard	62	62	0,00 %
Saint Romans les Melle	348	345	-0,86 %
Secondigné	273	266	-2,56 %
Séigné	80	77	-3,75 %
Sompt	181	182	0,55 %
Tillou	205	197	-3,90 %
Vernoux	116	110	-5,17 %
Verrines	127	123	-3,15 %
Villefallet	129	125	-3,10 %
Villiers sur chizé	101	99	-1,98 %
TOTAL	8568	8867	3,49 %

Le nombre d'abonnés est assez stable par commune sur l'ensemble du territoire.

Il est à noter que le nombre total d'abonnés s'explique par l'intégration de deux nouvelles communes à la compétence distribution.

7) Bilan des volumes sur le territoire syndical

Volumes (m3)	2013	2014	Variation	Observations
Volume produit	303 393	321 155	5,85%	
Volume importé	927 681	900 541	-2,93%	
Volume exporté	8 272	17 988	117,46%	
Volume total mis en distribution sur le territoire	1 222 802	1 203 708	-1,56%	
Volume vendu aux abonnés domestiques	907 280	915 869	0,95%	
Volume vendu aux abonnés non domestiques	1 555		-100,00%	
Volume total vendu aux abonnés	908 835	915 869	0,77%	

8) Consommation par commune

Communes	Abonnés 2014	Consommation 2014	m3/abonne
Belleville	72	9 332	129,61
Boisserolles	39	8 629	221,26
Brûlain	338	49 638	146,86
Chizé	425	44 577	104,89
Fors	783	77 959	99,56
Juscorps	160	14 728	92,05
Le Vert	84	6 010	71,55
Les Fosses	214	18 759	87,66
Marigny	399	46 786	117,26
Prissé la Charrière	317	29 043	91,62
St Etienne la Cigogne	92	17 317	188,23
St Romans des Champs	96	17 613	183,47
Villiers en bois	83	16 116	194,17
Les Alleuds	181	26 385	145,77
Ardilleux	98	9 335	95,26
Asnières en Poitou	118	9 216	78,10
Aubigné	129	11 070	85,81
La Bataille	59	4 648	78,78
Brieuil sur chizé	39	7 244	185,74
Brioux sur Boutonne	849	67 031	78,95
Chail	256	25 343	99,00
Couture d'Argenson	263	29 926	113,79
Crézières	40	3 404	85,10
Ensigné	170	11 382	66,95
Juillé	51	4 298	84,27
Lusseray	95	6 417	67,55
Maisonny	136	9 948	73,15
Mazières sur Béronne	227	21 562	94,99
Montigné	121	14 789	122,22
Paizay le chapt	180	16 950	94,17
Paizay le Tort	260	30 316	116,60
Périgné	492	46 882	95,29
Pouffonds	211	21 868	103,64
Saint Génard	192	23 673	123,30
Saint martin	12	597	49,75
Saint médard	62	5 106	82,35
Saint romans	345	32 672	94,70
Secondigné	266	27 662	103,99
Séigné	77	8 800	114,29
Sompt	182	15 002	82,43
Tillou	197	16 354	83,02
Vernoux	110	15 010	136,45
Verrines	123	10946	88,99
Villefollet	125	12 971	103,77
Villiers sur chizé	99	12 555	126,82
Total	8 867	915 869	103,29

9) Longueur du réseau

a) Extension de réseau

Le tableau ci-dessous présente les extensions de réseau réalisées au cours de l'année 2014 :

Extension de réseau		Longueur (ml)
Commune	Lieu	
Sompt		60
Brioux sur Boutonne		100
Brulain		140
Longueur Totale		300

Le tableau suivant présente les extensions de réseau réalisées lors des trois dernières années:

	2012	2013	2014
Extension de réseau (ml)	1172	0	300

b) Renouvellement des réseaux

Le tableau ci-dessous présente les canalisations renouvelées au cours de l'année 2014 :

Renouvellement de réseau		Longueur (ml)
Commune	Lieu	
Fors/ Le Vert	Rue de la Mare	408
Les Alleuds	Chaignepain	401
Longueur Totale		809

Le tableau suivant présente le taux de renouvellement des 5 dernières années :

		2010	2011	2012	2013	2014
Secteur Ouest	Linéaire de réseau de desserte (hors branchement en ml)	173458	173548	174588	174588	174588
	Renouvellement de réseau (ml)	380				
	Taux de renouvellement	0,22%				
Secteur Centre	Linéaire de réseau de desserte (hors branchement en ml)	224865	224865	224997	352791	375791
	Renouvellement de réseau (ml)	4 844				
	Taux de renouvellement	2,15%				
Moyenne	Linéaire de réseau de desserte (hors branchement en ml)	398323	398413	399585	527379	550379
	Renouvellement de réseau (ml)	5 224	3 440	656	1595	809
	Taux de renouvellement	1,31%	0,86%	0,16%	0,30%	0,15%

L'augmentation du linéaire de réseau sur le secteur centre correspond à l'intégration des réseaux des communes de Les Alleuds et de Couture d'Argenson ayant adhéré au 1^{er} janvier 2014.

Le renouvellement de réseau 2014 a été de 809 ml.

Taux moyen de renouvellement des réseaux: 0,56 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC

10) Tarifs en vigueur

- L'assemblée délibérante du SMAEP 4B vote les tarifs annuellement, ceux-ci ont été fixés par la délibération suivante :

Date de la délibération	Objet
12/12/2014	Prix de l'eau 2015 - Lissage des Tarifs 2015 (abonnement et m3) - à partir du 01/01/2015 -

- Les tarifs concernant la part exploitant (société SAUR) sont définis dans le contrat d'affermage et s'arrête à la fin 2014 avec le passage en régie d'exploitation. La rémunération sera pour l'année 2015 sera exclusivement faite par le SMAEP 4B.
- Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
- Le service est assujéti à la TVA.

11) Prix du service d'eau potable

Le prix du service comprend au 1^{er} Janvier 2015:

Une partie fixe ou abonnement ;

Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable :

Collectivité	Descriptif	Territoire	Territoire	Territoire (Ardilleux,	Territoire (Les	Territoire
		Ex-Fosses	Ex-Belle et Boutonne Ex-Marcillé	Paizay le Chapt, Maisonnay;Tillou)	Alleuds)	(Couture d'Argenson)
	Fixe par abonné	86,48 €	84,24 €	75,00 €	78,94	83,24
	Variable par m3	1,55 €	1,50 €	1,35 €	1,28	1,32

Les abonnements sont payables à terme échu sur le territoire en régie.

La consommation d'eau est payable au vu du relevé et semestriellement.

Territoire Centre :

La facturation du premier semestre est effectuée sur une estimation. La facturation du second semestre est facturée au vu du relevé compteur.

Territoire Ouest :

La facturation du premier semestre est facturée au vu du relevé compteur. La facturation du second semestre est effectuée sur une estimation.

- La redevance « prélèvement » (Agence de l'eau) est proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Prix mutualisé sur tout le territoire : 0.0831€

- La redevance « pollution domestique » est proportionnelle à la consommation d'eau potable, et varie selon les communes :

Communes	1er janvier 2014	1er janvier 2015
Ardilleux, Asnières en Poitou, Aubigné, La Bataille, Brieuil sur Chizé, Brioux-Sur-Boutonne, Brulain, Celles sur Belle, Chail, Chizé, Couture d'Argenson, Crézières, Ensigné, Juillé, Les Fosses, Le Vert, Lusseray, Maisonnay, Mazières-sur-Béronne, Paizay le Chapt, Paizay le Tort, Périgné, Pouffonds, Saint-Génard, Saint Martin lès Melle, Saint Médard, Saint Romans lès Melle, Secondigné sur Belle, Séligné, Sompt, Tillou, Vernoux sur Boutonne, Villefollet, Villiers sur Chizé	0,305 €	0,310 €
Belleville, Boisserolles, Fors, Juscorps, Marigny, Prissé la Charrière, Saint Etienne la Cigogne, Saint Romans des Champs, Villiers en Bois	0,310 €	0,310 €
Les Alleuds	0,240 €	0,240 €

Ces deux redevances sont reversées à l'agence de l'eau et calculées annuellement.

12) La Facture d'eau (1)

Sur Brûlain, Chizé, Les Fosses et Le Vert

Evolution du tarif de l'eau

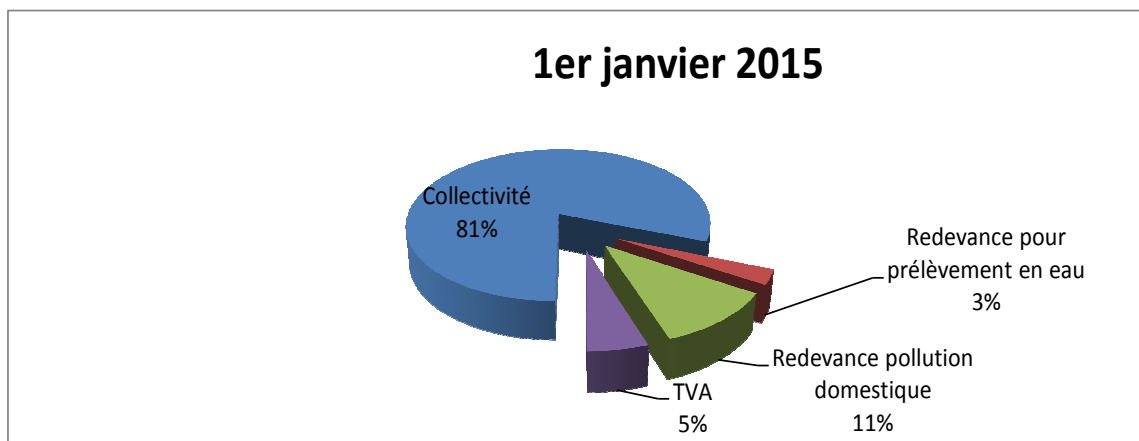
	Désignation	1er janvier 2014	1er janvier 2015	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	38,93	0,00	-100,00%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0,7652	0,00	-100,00%
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	47	86,48	84,00%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0,78	1,55	98,72%
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m3)	0,0511	0,0831	62,62%
	Redevance pollution domestique	0,3	0,31	3,33%
	TVA	5,5%	5,5%	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

Composantes de la facture d'un usager de 120 m3

	1er janvier 2014	1er janvier 2015	Variation
Exploitant	130,75	0,00	-100,00%
Collectivité	140,60	272,48	93,80%
Redevance pour prélèvement en eau	6,13	9,97	62,62%
Redevance pollution domestique	36,00	37,20	3,33%
TVA	17,24	17,58	1,97%
Total (TTC)	330,73	337,23	1,97%

Prix théorique du m3 pour un abonné consommant 120 m3:	2,76 €	2,81 €
--------------------------------------------------------	--------	--------



13) La Facture d'eau (2)

Sur Belleville, Boisserolles, Fors, Juscorps, Marigny, Prissé la Charrière, St Etienne-La Cigogne, St Romans des Champs, Villiers en Bois.

Evolution du tarif de l'eau

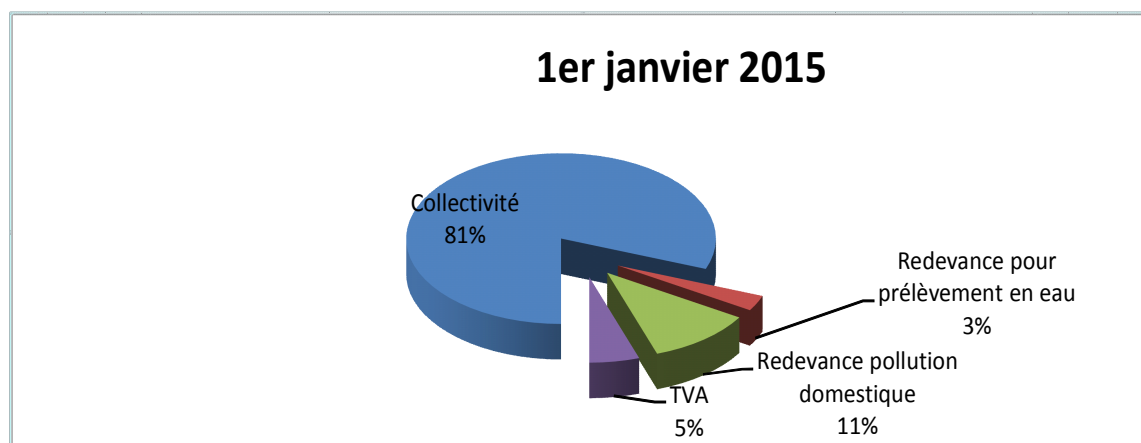
	Désignation	1er janvier 2014	1er janvier 2015	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	38,93	0,00	-100,00%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0,7652	0,00	-100,00%
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	47	86,48	84,00%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0,78	1,55	98,72%
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m3)	0,0511	0,0831	62,62%
	Redevance pollution domestique	0,31	0,31	0,00%
	TVA	5,5%	5,5%	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

Composantes de la facture d'un usager de 120 m3

	1er janvier 2014	1er janvier 2015	Variation
Exploitant	130,75	0,00	-100,00%
Collectivité	140,60	272,48	93,80%
Redevance pour prélèvement en eau	6,13	9,97	62,62%
Redevance pollution domestique	37,20	37,20	0,00%
TVA	17,31	17,58	1,58%
Total (TTC)	331,99	337,23	1,58%

Prix théorique du m3 pour un abonné consommant 120 m3:	2,77 €	2,81 €
--------------------------------------------------------	--------	--------



14) La Facture d'eau (3)

Sur Asnières-en-Poitou, Aubigné, Brieuil-Sur-Chizé, Brioux, Celles sur Belle, Crézières, Ensigné, Juillé, La Bataille, Lusseray, Périgné, Saint-Martin-les-Melle, Saint Romans les Melle, Saint-Médard, Secondigné-Sur-Belle, Séligné, Vernoux-sur-Boutonne, Villefollet, Villiers-Sur-Chizé

Evolution du tarif de l'eau

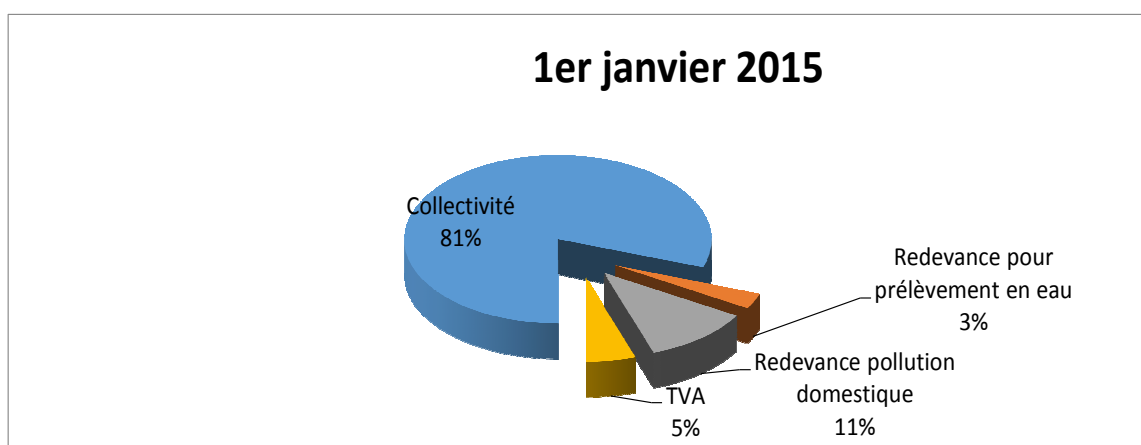
	Désignation	1er janvier 2014	1er janvier 2015	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	0	0,00	
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0	0,00	
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	83	84,24	1,49%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	1,48	1,5	1,35%
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m3)	0,06	0,0831	38,50%
	Redevance pollution domestique	0,3	0,31	3,33%
	TVA	5,5%	5,5%	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

Composantes de la facture d'un usager de 120 m3

	1er janvier 2014	1er janvier 2015	Variation
Exploitant	0,00	0,00	
Collectivité	260,60	264,24	1,40%
Redevance pour prélèvement en eau	7,20	9,97	38,50%
Redevance pollution domestique	36,00	37,20	3,33%
TVA	16,71	17,13	2,51%
Total (TTC)	320,51	328,54	2,51%

Prix théorique du m3 pour un abonné consommant 120 m3:	2,67 €	2,74 €
--------------------------------------------------------	--------	--------



15) La Facture d'eau (4)

Sur Chail, Mazières sur Béronne, Paizay le Tort, Pouffonds, Saint Génard, Sompt.

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1er janvier 2014	1er janvier 2015	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	0	0,00	
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0	0,00	
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	75	84,24	12,32%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	1,38	1,5	8,70%
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m3)	0,06	0,0831	38,50%
	Redevance pollution domestique	0,3	0,31	3,33%
	TVA	5,5%	5,5%	

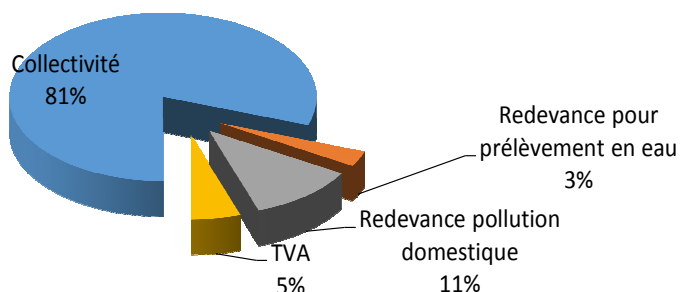
* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

Composantes de la facture d'un usager de 120 m3

	1er janvier 2014	1er janvier 2015	Variation
Exploitant	0,00	0,00	
Collectivité	240,60	264,24	9,83%
Redevance pour prélèvement en eau	7,20	9,97	38,50%
Redevance pollution domestique	36,00	37,20	3,33%
TVA	15,61	17,13	9,73%
Total (TTC)	299,41	328,54	9,73%

Prix théorique du m3 pour un abonné consommant 120 m3:	2,50 €	2,74 €
--------------------------------------------------------	--------	--------

1er janvier 2015



16) La Facture d'eau (5)

Sur Ardilleux, Maisonnay, Paizay le Chapt, Tillou.

Evolution du tarif de l'eau

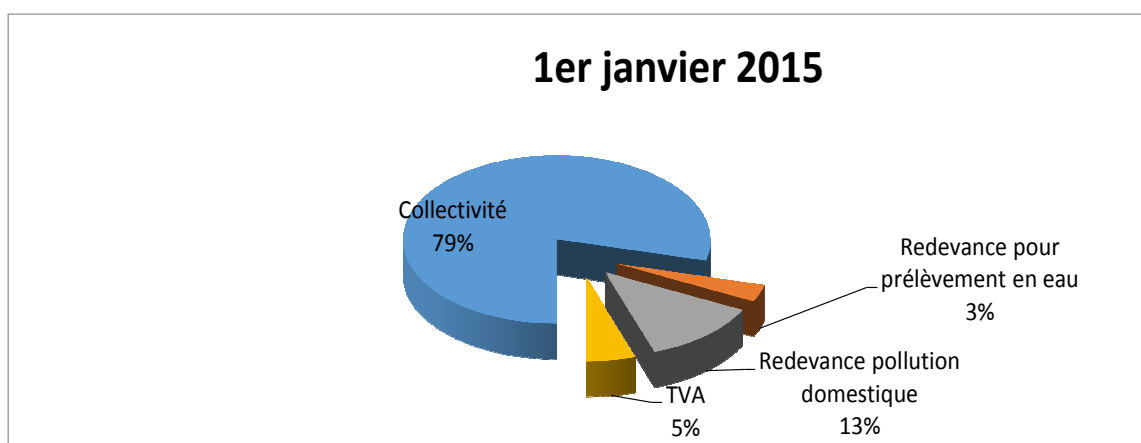
	Désignation	1er janvier 2014	1er janvier 2015	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	0	0,00	
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0	0,00	
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	64,5	75	16,28%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	1,18	1,35	14,41%
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m3)	0,06	0,0831	38,50%
	Redevance pollution domestique	0,3	0,31	3,33%
	TVA	5,5%	5,5%	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

Composantes de la facture d'un usager de 120 m3

	1er janvier 2014	1er janvier 2015	Variation
Exploitant	0,00	0,00	
Collectivité	206,10	237,00	14,99%
Redevance pour prélèvement en eau	7,20	9,97	38,50%
Redevance pollution domestique	36,00	37,20	3,33%
TVA	13,71	15,63	13,99%
Total (TTC)	263,01	299,80	13,99%

Prix théorique du m3 pour un abonné consommant 120 m3:	2,19 €	2,50 €
--------------------------------------------------------	--------	--------



17) La Facture de l'eau (6)

Sur Les Alleuds

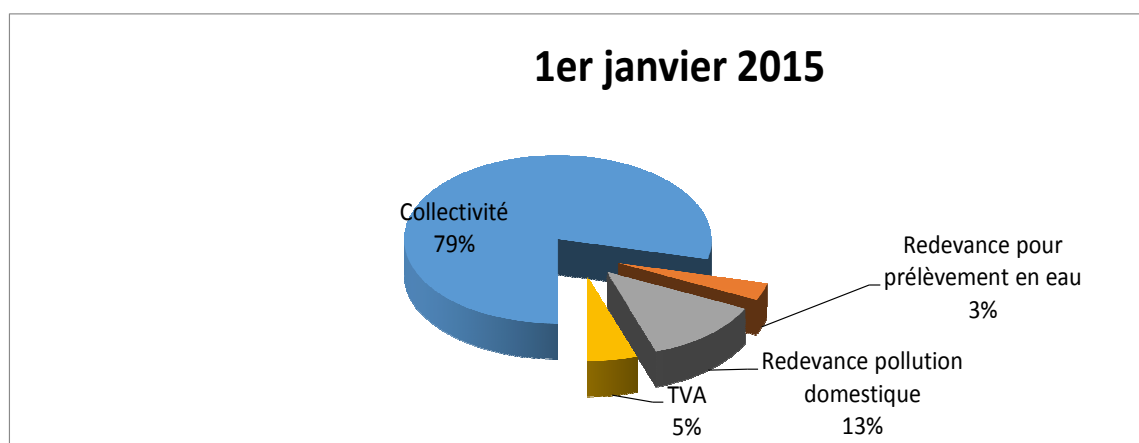
	Désignation	1er janvier 2014	1er janvier 2015	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	0	0,00	
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0	0,00	
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	75	78,94	5,25%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	1,15	1,28	11,30%
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m3)	0	0,0831	
	Redevance pollution domestique	0,24	0,31	29,17%
	TVA	5,5%	5,5%	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

Composantes de la facture d'un usager de 120 m3

	1er janvier 2014	1er janvier 2015	Variation
Exploitant	0,00	0,00	
Collectivité	213,00	232,54	9,17%
Redevance pour prélèvement en eau	0,00	9,97	
Redevance pollution domestique	28,80	37,20	29,17%
TVA	13,30	15,38	15,68%
Total (TTC)	255,10	295,10	15,68%

Prix théorique du m3 pour un abonné consommant 120 m3:	2,13 €	2,46 €
--------------------------------------------------------	--------	--------



18) La Facture de l'eau (7)

Sur Couture d'Argenson

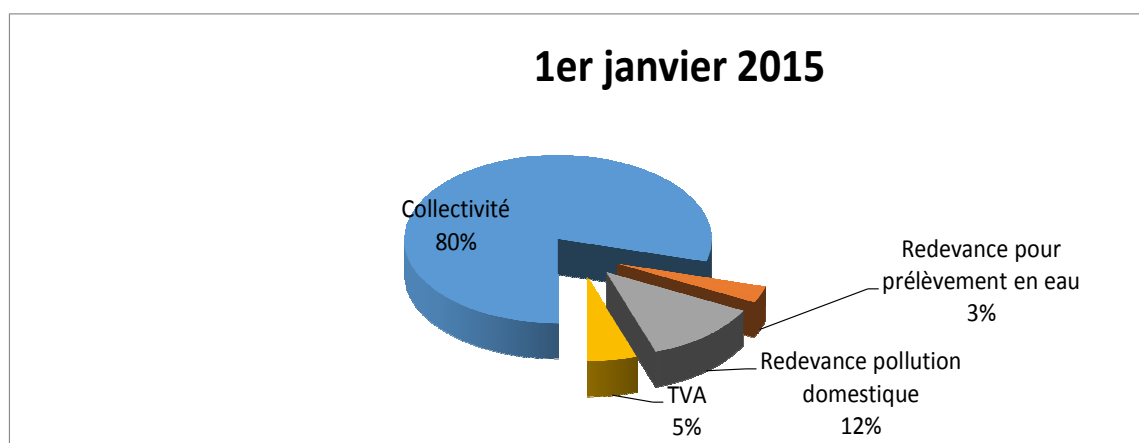
	Désignation	1er janvier 2014	1er janvier 2015	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	0	0,00	
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	0	0,00	
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT/ab)	Abonnement ordinaire*	81	83,24	2,77%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	m3 consommés	1,20	1,32	10,00%
Redevances et taxes				
	Redevance prélèvement ressource en eau (€/m3)	0,06	0,0831	
	Redevance pollution domestique	0,3	0,31	3,33%
	TVA	5,5%	5,5%	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

Composantes de la facture d'un usager de 120 m3

	1er janvier 2014	1er janvier 2015	Variation
Exploitant	0,00	0,00	
Collectivité	225,00	241,64	7,40%
Redevance pour prélèvement en eau	7,20	9,97	
Redevance pollution domestique	36,00	37,20	3,33%
TVA	14,75	15,88	7,69%
Total (TTC)	282,95	304,70	7,69%

Prix théorique du m3 pour un abonné consommant 120 m3:	2,36 €	2,54 €
--------------------------------------------------------	--------	--------



19) Recettes d'Exploitation

Recettes de la collectivité

Secteur Ouest

	2013	2014	Variation
Recettes de vente d'eau	417 390,32	416 201,00	-0,28
dont abonnements	143 103,64	145 794,00	1,88
Régularisation des volumes exportés (+/-)			
Total recettes de vente d'eau	417 390,32	416 201,00	-0,28

Secteur Centre

	2013	2014	Variation
Recettes de vente d'eau	957 144,34	1 235 810,43	29,11
dont abonnements	397 570,68	454 593,50	14,34
Régularisation des volumes exportés (+/-)			
Total recettes de vente d'eau	957 144,34	1 235 810,43	29,11

L'augmentation des recettes pour le syndicat s'explique de deux manières :

Tout d'abord, il faut prendre en compte l'augmentation du nombre de communes (+2), mais également le lissage du prix de l'eau sur de nombreuses communes qui sont en train de converger vers le prix de l'eau du territoire centre de référence.

Recettes de l'exploitant

Secteur Ouest

	2013	2014	Variation
Recettes de vente d'eau	386 254,92	389 911,88	0,95
dont abonnements	117 298,16	119 846,53	2,17
Régularisation des volumes exportés (+/-)	0,00	0,00	
Total recettes de vente d'eau	386 254,92	389 911,88	0,95

INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE

20) **Qualité de l'eau**

La qualité de l'eau du Syndicat 4B est contrôlée par l'ARS dans le cadre du contrôle sanitaire, et par le syndicat lui-même dans la cadre de l'autocontrôle.

Les données relatives à la qualité de l'eau, définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique, sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'Agence Régionale de Santé.

Sur l'année 2014, les résultats de la surveillance de la qualité de l'eau distribuée sont les suivants :

Surveillance qualité de l'eau 2014 Distribution		Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conforme *	% de conformité
Contrôle sanitaire ARS	Conformité bactériologique	123	117	95,1%
	Conformité physico- chimique	123	119	96,7%
Autocontrôle	Conformité physico- chimique	23	23	100%

La surveillance analytique doit permettre de s'assurer que les conditions de distribution des eaux ne sont pas de nature à générer des non-conformités analytiques au niveau des points d'usage.

Pour cela, le Syndicat a mis en place depuis Septembre 2013 un suivi des résiduels en chlore bi-mensuel au niveau des traitements de désinfection, des différents stockages des eaux, des installations sanitaires à risques, et des bouts d'antennes. Ce suivi des résiduels en chlore est complété par un suivi trimestriel de la bactériologie.

Autocontrôle	Suivi de la bactériologie	166	139	83,7%
	Suivi Résiduel Chlore réseau de distribution	66 points de prélèvement, 1301 prélèvements sur l'année 2014		
	Suivi Chlore Station et Réservoirs	16 points de prélèvement, 450 prélèvements sur l'année 2014		

21) Protection des ressources en eau

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Indices d'avancement de la démarche de protection de la ressource par installation de production	2013	2014
Installation de production d'eau : Pré de la Rivière-le Puits	100%	100%
Installation de production d'eau : Pré de la Rivière-le Forage	100%	100%
Installation de production du SMAEP 4B	95%	91%

Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource

(calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable)

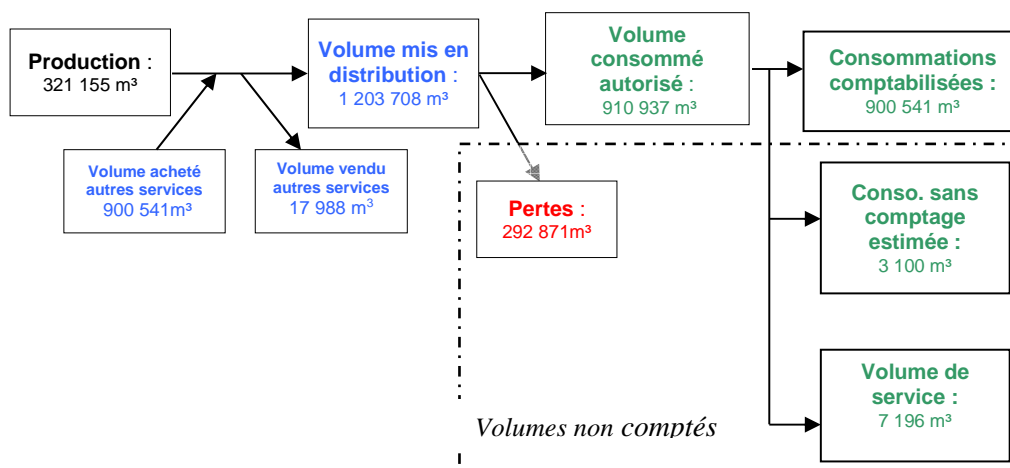
93%

22) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

Le calcul de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a été modifié à compter de l'exercice 2013. L'indice se calcule sur une échelle de 0 à 120 au lieu d'une échelle de 0 à 100 points en 2012.

		nombre de points	points obtenus
A (1,2)	existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable	10	10
	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5	5
B (2)	Existence d'un inventaire des réseaux pour au moins la moitié du linéaire et une procédure de mise à jour	10	10
	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau) (3)	0 à 5	5
	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations (3)	0 à 15	15
C	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes	10	10
	Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécanique	10	10
	Le plan des réseaux localise les branchements (uniquement pour service de distribution)	10	0
	document mentionnant les caractéristiques de chaque compteur: carnet métrologique, date de pose (uniquement pour les service de distribution)	10	10
	existence d'un document de localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	0
	mise à jour du documents de localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	0
	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations et mise en oeuvre (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	10
Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins 50% du linéaire	5	5	
TOTAL		120	90

23) Performance du réseau



Les consommations sans comptage (Essais de poteau incendie) sont estimées à 3 100 m³.
Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 7 196 m³ selon la méthode d'estimation ASTEE.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **Rendement du réseau de distribution**

$$= \frac{(\text{Volume consommé autorisé} + \text{Exportations})}{(\text{Volume produit} + \text{Importations})}$$

	2010	2011	2012	2013	2014
Rendement du réseau (%)	75,9%	78,7%	78,1%	75,1%	76,0%

- **Indice des volumes non comptés**

$$= \frac{(\text{Estimation consommations sans comptage} + \text{Volume de service} + \text{Pertes})}{(\text{Longueur du réseau hors branchements})}$$

	2010	2011	2012	2013	2014
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j)	2,1	1,45	1,50	1,64	1,51

- **Indice linéaire de pertes en réseau**

$$= \frac{\text{Pertes}}{\text{Longueur du réseau hors branchements}}$$

	2010	2011	2012	2013	2014
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j)	2,1	1,40	1,43	1,59	1,46

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

24) Travaux réalisés au cours de l'exercice

Objet des travaux	Montant des travaux	Participation Communes	Autres contributions
Extension de réseau rue de la mairie SOMPT	9 309,72	3 844,41	
Extension de réseau rue Vieille Forge BRULAIN	9 248,45	7 147,40	
Extension de réseau rue des Chardonnetts BRIOUX	7 682,00	5 531,04	
Renouvellement de réseau LES ALLEUDS	59 378,65		
Renouvellement de réseau Le Père en Forêt MARIGNY	115 411,35		
Renouvellement de réseau FORS/LE VERT	41 245,22		
Renouvellement de branchements plomb CHAIL	31 560,00		
Renouvellement de branchements plomb CHIZE	15 047,45		
TOTAL	288 882,84	16 522,85	0,00

Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements - Secteur Ouest	2013	2014
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	10	1
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	1	1
% de branchements en plomb restants/nombre total de brchts	0,03%	0,03%
Nombre de branchement	3127	3128

Branchements - Secteur Centre	2013	2014
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	32	2
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	2	0
% de branchements en plomb restants/nombre total de brchts	0,04%	0,00%

Le syndicat a renouvelé 2 branchements pendant l'année 2014. Il reste encore un branchement plomb dont la solution technique pour le renouveler n'a pas encore été mise en œuvre.

Il faut noter que le nombre de branchements va ré-augmenter au début de l'année 2015 avec l'arrivée du syndicat de Rom-Bouleure qui possédait encore 30 branchements plomb sur la commune de Sauzé-Vaussais.

25) Etat de la dette

Cette valeur correspond à la durée nécessaire au syndicat pour rembourser la dette du service d'eau potable si la totalité de l'autofinancement dégagé est affectée à celle-ci.

L'état de la dette au 31 décembre 2014 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2013	2014
Encours de la dette au 31 décembre (€)	688 285,15 €	662 813,48 €
Epargne brute annuelle (€)	309 467,64 €	584 156,20 €
Durée d'extinction de la dette par la seule capacité d'autofinancement (en année)	2,22	1,13
Recettes réelles	1 765 248,23	2 145 222,11
Dépenses réelles	1 455 780,59	1 561 065,91
Remboursements au cours de l'exercice	93 545,61	95 837,89
dont en intérêts	32 413,64	31 028,58
dont en capital	61 131,97	64 809,31

L'épargne brute annuelle (=capacité d'autofinancement) = recettes réelles – dépenses réelles

26) Amortissements réalisés

	2011	2012	2013	2014
Montant de la dotation aux amortissements	247 693,39	253 928,42	318 067,44	333 899,54